



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

## Communiqué de presse

### Le Préfet condamne le message d'appel à la violence contre les forces de l'ordre

Suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'un message appelant à la violence, à la destruction des biens immobiliers et mobiliers de la police et à la rébellion lors des contrôles réalisés par les forces de l'ordre en Martinique, Franck ROBINE, Préfet de la Martinique, a déposé une plainte ce jour contre X, pour appel à la violence contre des forces de l'ordre.

1

Le Préfet condamne avec la plus grande fermeté ces menaces à l'encontre des agents de l'Etat qui œuvrent quotidiennement pour la sécurité de tous, il réaffirme son soutien entier aux forces de l'ordre.

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972